

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Dix, le Lundi 31 Mai à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 25 Mai, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

M.M LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mlle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, Mme DEBROAS, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, M.M D'ORAZIO, MARCANGELI, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. DIGIACOMI	à	M. CASASOPRANA
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
M. BARTOLI	à	Mme PIMENOFF
Mme SAMPIERI	à	Mme TOMI

Etaient absents :

Mme RISTERUCCI, Adjointe au Maire, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, Mme FENOCCHI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de présents :	33
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 31 Mai 2010	Délibération N°2010 / 113
-----------------------------	---------------------------

Programmation pour la saison estivale 2010.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

La saison estivale 2010 souligne cette année encore, la volonté de la Ville de lier aux attentes du plus grand nombre, une démarche qui contribue à ouvrir ses espaces aux diverses expressions artistiques dans un souci de pluralité.

Dans cette logique où tous les genres et toutes les pratiques artistiques sont représentés, la Ville d'Ajaccio permet aux porteurs de projets privés (associations et sociétés de production) de présenter à un large public des propositions offrant une diversité de formes qui concilie talents peu connus et artistes de notoriété nationale voire internationale. La place grandissante laissée aux groupes de chant et de musique corses, attire une grande partie de la population locale ainsi que de nombreux touristes conquis par la richesse du répertoire insulaire devenu aujourd'hui incontournable.

Le calendrier de cette saison s'organise selon des modalités différentes autour d'une planification d'événements et de représentations initiés par :

- l'Office Municipal du Tourisme
- Les services de la Ville (Culture, Sport ...) dans le cadre d'un partenariat renforcé avec des acteurs culturels et des porteurs de projets privés.

La Ville d'Ajaccio, en soutenant financièrement les projets, en mettant à disposition le matériel technique et les agents du CTM / service Festivités, en ouvrant ses espaces et particulièrement le théâtre de verdure du CASONE et l'Espace DIAMANT aux producteurs de spectacles, permet qu'une saison estivale complète soit réalisée.

L'ensemble des modalités d'organisation de ces manifestations est formalisé par des conventions, fixant les apports et les obligations de chacun des partenaires à partir d'un cahier des charges et d'un état des lieux précis.

Comme les années précédentes, chaque espace relevant de l'occupation du domaine public est soumis à redevance selon des modalités tarifaires fixées en Conseil municipal et validées par la délibération du 29 juillet 2009. Cette mesure tarifaire et réglementaire fait l'objet d'une disposition conventionnelle approuvée par les partenaires, dont les modalités d'application sont validées par l'autorité municipale et complétées par la signature des deux parties.

Etant considéré que le programme de réaménagement du CASONE rend désormais possible l'accueil de 4000 à 5000 personnes,

Etant considéré le calendrier arrêté comme suit (sous réserve de modifications) :

MANIFESTATION	OPERATEUR	LIEU	DATE/ HEURE	REMARQUES
REGARD URBAIN La fête des voisins	Association François OLLANDINI LE LAZARET	LAZARET	28 mai 20H	Soutien financier (subvention Associations) + soutien technique
MUSIQUE JAZZ Festival "Jazz in Aiacciu"	Association Jazz in AIACCIU	LAZARET CASONE	23/24/25 / 26 juin 21H 1er juillet	Soutien financier (subvention Associations) + soutien technique
THEATRE BAAL	Cie NENEKA	CITADELLE (DOUVES)	2 et 3 juillet 21H	Soutien technique et financier (subvention Associations)

ART CONTEMPORAIN Festival Art Contemporain	Association ISULA VIVA	BASE ASPRETTO	2 au 5 juillet	Soutien technique et financier
EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES FRANCE BY THE SEA Réalisée par des anciens étudiants de l'ENAP d'ARLES	OMT	ESPACE DIAMANT	Juillet (date à déterminer)	Mise à disposition de la salle d'exposition Espace DIAMANT
THEATRE BOULEVARD Festival de l'humour "LE DEMON DE MINUIT"	Association BALL'E ARTE	ESPACE DIAMANT	7 juillet 21H	Mise à disposition des équipements Espace DIAMANT
MUSIQUE VARIETE Chorale Patrick FIORI	Association AOC	CASONE	10 juillet 21H	Soutien technique
COMEDIE MUSICALE LA FAYETTE	Association TOP CHANT	Espace DIAMANT	10 juillet 21H	Mise à disposition des équipements Espace DIAMANT
MUSIQUES ACTUELLES THE ORIGINAL WAILERS FROM JAMAICA	Association AOC	CASONE	17 juillet 21H	Soutien technique
MANIFESTATION LITTERAIRE "Festival du Polar Corse et Méditerranéen"	ASSOCIATION CORSICA POLAR	P. FOCH Gratuit	9 au 11 juillet	Soutien technique
MANIFESTATION LITTERAIRE Journées du Livre Corse	Association des Editeurs corses	P. FOCH Gratuit	16/17 juillet 06/07 août	Soutien financier (subvention Associations) + soutien technique
LES QUARANTAINES DU LAZARET Rencontres Philosophiques, littéraires, scientifiques, musicales : débats, conférences...	Association François OLLANDINI LE LAZARET	LAZARET Gratuit	21 au 24 juillet	Soutien financier (subvention Associations) + soutien technique
MUSIQUE VARIETE AJACCIO MUSIC LIVE	LA BOITE A COM	P. DIAMANT Gratuit	21 juillet 21H30	Soutien logistique
CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES NUIT DE LA CHANSON CORSE	Association LES VOIX DU SUD	CASONE	24 juillet 21H	Soutien logistique
CONCERT ROCK MATHIEU CHEDID	SARL KEY PROD	CASONE	29 juillet 21H30	Soutien logistique
THEATRE AMATEUR EMILIE	Association A COMMEDIA	ESPACE DIAMANT	31 juillet 21H	Mise à disposition des équipements Espace DIAMANT
CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES CONCERT CHJAMI AGHJALES	ASSOCIATION I CHJAMI	CASONE	10 août	Soutien technique
CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES CONCERT I MUVRINI	AGFB PROD	CASONE	11 août 21H30	Soutien technique
MUSIQUES ACTUELLES ROCK STATION	Association MUSICA IN CORSICA	P. DIAMANT Gratuit	12 août 21H30	Soutien technique
THEATRE NAPOLEON ET L'EMPIRE DES FEMMES	SCENES EN SEINE ET LA Cie DU LOUP OMT	ESPACE DIAMANT	12 août 21H00	Mise à disposition des équipements Espace DIAMANT

CHANTS DANSES ET MUSIQUES DU MONDE CHICO ET LES GYPSY	Association A NUSTRALÉ	CASONE	18 août 21H	Soutien technique
CHANTS ET MUSIQUES DU MONDE FESTI BALLU	Association TUTTI IN PIAZZA	P. DIAMANT Gratuit	19 août 21H	Soutien financier (subvention Associations)
CHANTS ET MUSIQUE INSULAIRES CONCERT CANTA	Association CANTA U POPULU CORSU	P. DIAMANT Gratuit	21 août 21H	Prise en charge de l'aménagement technique OMT
RENCONTRES LITTÉRAIRES Racines de ciel	Association VIA GRENNELLE	LAZARET	04 / 05 septembre	Soutien financier (subvention Associations) + soutien technique

Etant considéré que les moyens techniques souhaités par les partenaires sont aux normes et disponibles,

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'APPROUVER l'ensemble de la programmation de la saison estivale 2010 telle qu'exposée ci-dessus ainsi que la décision de souscrire des partenariats avec des associations et des sociétés de production privées et d'élaborer des conventions de mise à disposition des espaces publics.

D'AUTORISER LE MAIRE à signer les documents relatifs à ce programme d'activités.

DE DIRE que les crédits sont inscrits à l'exercice 2010 du Budget Primitif de la Ville.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de son rapporteur **Mme Anne-Marie LUCIANI Adjointe déléguée,**
et après en avoir délibéré,

Vu la loi 82.663 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,

Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,

Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 28 mai 2010

APPROUVE

à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

Le programme de la saison estivale 2010 tel qu'exposé ci-dessus, ainsi que la décision de souscrire des partenariats avec des associations et des sociétés de production privées et d'élaborer des conventions de mise à disposition des espaces publics.

AUTORISE LE MAIRE

à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation,

DIT

que les crédits nécessaires à cette programmation sont inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2010.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en mairie.

.....

Fait à Ajaccio, les jours, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE- MAIRE,

Simon RENUCCI.